



MONTEUR CABLEUR INTEGRATEUR EN ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTROTECHNIQUES MCIEE (EX MCIPE)

Homologuée ne niveau 3¹
Code Titre : TP-01296

EMPLOI TYPE ET OBJECTIF

Le monteur câbleur intégrateur en équipements électroniques et électrotechniques intervient en production chez des sous-traitants spécialisés dans ce domaine, ou chez des fabricants d'équipements électriques ou électroniques nécessitant du câblage électrique. Il réalise toutes ses interventions conformément à des normes, des modes opératoires et des procédures. Il a un niveau d'autonomie limité dans l'exécution de ses tâches et dans l'organisation de ses activités.

En fabrication de faisceaux et de cordons électriques, il intervient dans un atelier, généralement seul, et utilise des outillages référencés (gabarit, planche à clous). Il travaille sur un poste adapté, souvent assis à son poste de travail. Ses horaires sont plutôt réguliers.

En intégration et câblage de sous-ensembles électriques, électroniques et électrotechniques sur armoires ou équipements électroniques et électrotechniques, le monteur câbleur intégrateur en équipements électroniques et électrotechniques travaille dans des halls de montage, au sein d'une équipe, et en co-activité avec d'autres corps de métier. L'environnement est confiné et soumis à des règles strictes de sécurité.

Descriptif du métier

Le monteur câbleur intégrateur en équipements électroniques et électrotechniques peut travailler dans toutes sortes d'entreprises (PME, PMI, grandes entreprises) de l'industrie traditionnelle ou spécifique telle que l'aéronautique.

Trois activités sont repérées dans le même métier type, Le monteur câbleur intégrateur en équipements électroniques et électrotechniques peut participer à l'une ou l'autre ou la totalité de celles-ci :

1. Fabriquer les faisceaux et cordons électriques d'une armoire ou d'un équipement électronique et électrotechnique
2. Intégrer les éléments électriques, électroniques et électrotechniques dans une armoire ou un équipement électronique et électrotechnique
3. Réaliser le câblage, le contrôle et la configuration d'une armoire ou un équipement électronique et électrotechnique

Débouchés :

- Distribution d'énergie
- Équipementier, fabricant de systèmes automatisés de production
- Automobile
- Santé, médical
- Transports ferroviaires
- Aéronautique, aérospatiale, défense

¹ Correspondance Niveau 3 (CAP-BEP) dans l'ancienne Nomenclature des Niveaux de certification

PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

Être reconnu travailleur handicapé et avoir une décision d'orientation en formation émanant de la MDPH de votre département.

Pour réussir dans ce métier, il est nécessaire de posséder certaines aptitudes telles que :

- Maîtriser la langue française (écrit et oral)
- Rigueur dans le suivi de procédure
- Avoir un esprit logique et rigoureux
- Être capable de travailler en équipe

FORMATION

Pédagogie

Nous alternons les cours collectifs avec des travaux en sous-groupe en proposant un appui individuel. Les nombreuses mises en situations concrètes induisent un comportement fortement participatif, autonome et visant à la prise de responsabilités.

Moyens

Nous utilisons exclusivement du matériel professionnel, qui sert au montage et à l'assemblage des équipements. **Pour certaines applications, nous utilisons du matériel spécifique au câblage aéronautique.** Nous faisons référence à la norme IPC-WHMA-A-620.

Durée

14 mois de formation technique dont 2 mois d'application en entreprise et une préparatoire en amont.

Validation

Le **Titre Professionnel (TP) Monteur Câbleur Intégrateur en Équipements Électroniques et Électrotechniques**, homologuée de niveau 3¹ est délivré par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion. Si l'ensemble des compétences de TP ne sont pas acquises, ce sont des **Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)** qui peuvent être délivrés.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Cours théoriques de technologie d'électricité
- Étude et lectures de schémas
- Calculs professionnels
- Manipulation et travaux pratiques en atelier
- Câblage d'armoire et équipements industriels
- Contrôle d'équipements et de réalisations

Période d'Application en Entreprise

Elle a pour objectif de mettre le stagiaire en situation réelle de travail afin de mettre en application les connaissances acquises en formation :

- Déceler et mettre en évidence les besoins d'un client
- Travailler la posture de chef d'équipe
- Se faire connaître et repérer par un employeur potentiel

Réalisation d'un DP (Dossier Professionnel)

L'ensemble des pratiques professionnelles abordées en atelier et en entreprise fait l'objet d'un **Dossier Professionnel** finalisé en fin de formation.

Évaluation pour l'obtention du TP ou des CCP

Cette évaluation se déroule au terme de la formation. Elle tient compte des Évaluations en Cours de Formation en contrôle continu, des résultats de la mise en situation professionnelle et du **Dossier Professionnel**.

À chaque activité type correspond un **Certificat de Compétences Professionnelles**.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AUX REUNIONS D'INFORMATIONS

Tel : 05 62 14 95 00

Mail : contact.esrp@ucrm.fr

Environnement : Accès ; SNCF, Métro, Bus

Résidence : Chambre individuelle équipée +WIFI - Restauration sur site

Siège

 28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse

 05 62 14 95 00  05 62 14 95 00

 accueil@ucrm.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR **UCRM.FR**